



SOCIÉTÉ DE COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS
CHARTERED PROFESSIONAL
ACCOUNTANT CORPORATION

Syndicat des travailleurs de la construction du Québec (C.S.D.)

États financiers

Au 31 décembre 2017

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

SLBO comptables professionnels agréés inc.

85, rue Saint-Paul Ouest, bureau 460, Montréal (Québec) H2Y 3V4

T.: 514 875.3660 :: F.: 514 875.8753 :: www.slbo.ca



SOCIÉTÉ DE COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS
CHARTERED PROFESSIONAL
ACCOUNTANT CORPORATION

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
Syndicat des travailleurs de la construction du Québec (C.S.D.),

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du **SYNDICAT DES TRAVAILLEURS DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC (C.S.D.)**, qui comprend le bilan au 31 décembre 2017 et l'état des produits et charges, de l'évolution de l'avoir des membres et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

SLBO comptables professionnels agréés inc.

85, rue Saint-Paul Ouest, bureau 460, Montréal (Québec) H2Y 3V4

T.: 514 875.3660 :: F.: 514 875.8753 :: www.slbo.ca



SOCIÉTÉ DE COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS
CHARTERED PROFESSIONAL
ACCOUNTANT CORPORATION

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du **SYNDICAT DES TRAVAILLEURS DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC (C.S.D.)** au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de son fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

SLBO comptables professionnels agréés inc.

Le 13 mars 2018
Montréal, Canada

¹ CPA auditeur, CMA – permis de comptabilité publique n° A 130479

SLBO comptables professionnels agréés inc.

85, rue Saint-Paul Ouest, bureau 460, Montréal (Québec) H2Y 3V4
T: 514 875.3660 :: F: 514 875.8753 :: www.slbo.ca

Syndicat des travailleurs de la construction du Québec (C.S.D.)

PRODUITS ET CHARGES

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	Budget 2017	Réel 2017	Réel 2016
	\$	\$	\$
PRODUITS			
Cotisations	6 946 900	7 596 217	8 019 384
Formation	191 000	171 283	159 957
Fonds de formation	255 000	270 204	269 847
Autres	190 620	246 722	513 844
	7 583 520	8 284 426	8 963 032
CHARGES			
Affiliation	3 913 920	4 241 038	4 521 660
Ressources additionnelles	2 105 300	2 072 141	2 490 879
Assemblées et comités	153 000	137 032	161 722
Fonds de formation	61 000	2 224	29 883
Activités promotionnelles	2 500	1 585	2 000
Campagne de recrutement	46 000	14 032	1 209 617
Publications	36 000	27 685	25 427
Négociation collective	395 000	118 356	144 209
Articles promotionnels	216 330	238 260	385 898
Vie syndicale régionale	283 800	280 348	303 485
Administration et soutien	1 013 800	1 046 624	1 125 219
	8 226 650	8 179 325	10 399 999
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(643 130)	105 101	(1 436 967)

Syndicat des travailleurs de la construction du Québec (C.S.D.)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'AVOIR DES MEMBRES

Pour l'exercice clos le 31 décembre

2017

2016

	Non affecté	Investi en immobilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
SOLDE, début de l'exercice	6 272 981	320 724	6 593 705	8 030 672
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	242 580	(137 479)	105 101	(1 436 967)
Acquisition d'actifs incorporels	(416 667)	416 667	-	-
SOLDE, fin de l'exercice	6 098 894	599 912	6 698 806	6 593 705

Syndicat des travailleurs de la construction du Québec (C.S.D.)

BILAN

Au 31 décembre

2017

2016

	Non affecté	Investi en immobilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
ACTIF				
À COURT TERME				
Encaisse	1 009 604	-	1 009 604	900 896
Placements à court terme, portant intérêts au taux de 1,35 %, échéant entre janvier et décembre 2018	4 000 000	-	4 000 000	4 000 000
Comptes à recevoir (note 3)	1 502 115	-	1 502 115	1 295 128
Inventaire	120 975	-	120 975	162 492
Frais payés d'avance	71 905	-	71 905	74 309
	6 704 599	-	6 704 599	6 432 825
À LONG TERME				
Immobilisations corporelles (note 4)	-	15 924	15 924	22 918
Actifs incorporels (note 5)	-	583 988	583 988	297 806
	-	599 912	599 912	320 724
	6 704 599	599 912	7 304 511	6 753 549

Syndicat des travailleurs de la construction du Québec (C.S.D.)

BILAN (suite)

Au 31 décembre

	2017		2016
	Non affecté	Investi en immobilisations	Total
	\$	\$	\$
PASSIF			
À COURT TERME			
Comptes à payer	605 705	-	605 705
ENGAGEMENT (note 9)			
AVOIR DES MEMBRES			
Non affecté	6 098 894	-	6 098 894
Investi en immobilisations corporelles et incorporelles	-	599 912	599 912
	6 098 894	599 912	6 698 806
	6 704 599	599 912	7 304 511

POUR APPROBATION :

 administrateur

 administrateur

Syndicat des travailleurs de la construction du Québec (C.S.D.)

FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	2017	2016
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	105 101	(1 436 967)
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	6 994	6 287
Amortissement des actifs incorporels	130 485	81 870
	<u>242 580</u>	<u>(1 348 810)</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 7)	<u>282 795</u>	<u>84 585</u>
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités de fonctionnement	<u>525 375</u>	<u>(1 264 225)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(14 600)
Acquisition d'actifs incorporels	(416 667)	(208 292)
Sorties de fonds nettes liées aux activités d'investissement	<u>(416 667)</u>	<u>(222 892)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	108 708	(1 487 117)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, DÉBUT DE L'EXERCICE	4 900 896	6 388 013
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, FIN DE L'EXERCICE (note 8)	5 009 604	4 900 896

Syndicat des travailleurs de la construction du Québec (C.S.D.)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2017

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Syndicat des travailleurs de la construction du Québec a été constitué en personne morale sans but lucratif par la Loi sur les syndicats professionnels au Québec conformément aux dispositions de la Loi concernant la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec. Il a pour but la formation et la défense des membres sous sa juridiction.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs, des passifs, des produits et des charges. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements seront apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Budget

Les chiffres présentés sous la rubrique "Budget" n'ont pas fait l'objet d'un audit et sont donnés à titre informatif seulement.

Placement à court terme

Les placements à court terme sont présentés à la valeur d'acquisition.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Ils sont par la suite comptabilisés au coût après amortissement. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans le résultat net.

Syndicat des travailleurs de la construction du Québec (C.S.D.)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2017

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du Syndicat consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode et la durées indiquées ci-dessous.

	Méthode	Taux
Mobilier et équipement	linéaire	5 ans

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont amortis en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode et taux suivant:s

	Méthode	Taux
Logiciels	linéaire	5 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme, sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Syndicat des travailleurs de la construction du Québec (C.S.D.)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2017

3. DÉBITEURS

	2017	2016
	\$	\$
Commission de la Construction du Québec	1 113 281	1 105 074
Centrale des syndicats démocratiques	306 262	137 561
Intérêts	47 628	52 492
Autres	34 944	1
	1 502 115	1 295 128

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortis- sement Cumulé	Valeur nette 2017	Valeur nette 2016
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et équipement	98 434	82 510	15 924	22 918

5. ACTIFS INCORPORELS

	2017	2016
	\$	\$
Actifs incorporels à durée de vie définie Logiciels, au coût amorti	583 988	297 806

Syndicat des travailleurs de la construction du Québec (C.S.D.)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2017

6. EMPRUNT BANCAIRE

Le Syndicat dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 750 000 \$ renouvelable annuellement. Tout emprunt relatif à ce crédit autorisé porte intérêt au taux préférentiel majoré de 0,5 % et est garanti par une hypothèque mobilière générale de premier rang sur l'universalité des créances. Au 31 décembre 2017, aucun montant n'était utilisé.

7. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	2017	2016
	\$	\$
Débiteurs	(206 987)	7 023
Inventaire	41 517	(62 046)
Frais imputables au prochain exercice	2 404	241 097
Créditeurs	445 861	(101 489)
	282 795	84 585

8. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds en caisse, des soldes bancaires et des placements dans des instruments du marché monétaire. La trésorerie et les équivalents de trésorerie figurant dans l'état des flux de trésorerie comprennent les montants suivants comptabilisés dans le bilan :

	2017	2016
	\$	\$
Encaisse	1 009 604	900 896
Placements temporaires	4 000 000	4 000 000
	5 009 604	4 900 896

Syndicat des travailleurs de la construction du Québec (C.S.D.)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2017

9. ENGAGEMENT

La Syndicat s'est engagé par baux jusqu'au 31 octobre 2019 pour la location de locaux. Le solde des engagements suivant ces baux, exclusion faite des clauses escalatoires d'impôts fonciers et autres, s'établit à 141 770 \$. Les paiements minimaux exigibles au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

	\$
2018	127 670
2019	14 100

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

Le Syndicat, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'entreprise aux risques à la date du bilan, soit au 31 décembre 2017.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Syndicat est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour le Syndicat sont liés aux débiteurs. Le Syndicat consent du crédit à ses clients dans le cours normal de son fonctionnement.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. Le Syndicat est principalement exposé au risque de taux d'intérêt.

Syndicat des travailleurs de la construction du Québec (C.S.D.)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2017

10 INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. Le Syndicat est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent le Syndicat à un risque de juste valeur et ceux à taux variables à un risque de flux de trésorerie.

11. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2016 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2017.

Syndicat des travailleurs de la construction du Québec (C.S.D.)

ANNEXE A - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	Budget 2017	Réel 2017	Réel 2016
	\$	\$	\$
A - PRODUITS			
COTISATIONS			
Hebdomaires	6 134 400	6 817 211	7 178 455
Horaires	797 500	766 889	827 657
Non identifiées	15 000	12 117	13 272
	6 946 900	7 596 217	8 019 384
FORMATION			
Fonds de formation travailleurs de l'industrie	160 000	141 133	137 517
Formation santé sécurité	30 000	30 150	22 440
Autres	1 000	-	-
	191 000	171 283	159 957
FONDS DE FORMATION			
Cotisations résidentielles	57 500	60 575	65 063
Cotisations autres secteurs	196 500	206 160	203 484
Autres	1 000	3 469	1 300
	255 000	270 204	269 847
AUTRES			
Indemnités de présence	5 000	6 138	4 402
Octroi CSD	69 120	92 234	88 062
Intérêts	42 500	55 286	70 029
Articles promotionnels	50 000	61 720	168 273
Ajustements entente de services	-	-	119 167
Autres	24 000	31 344	63 911
	190 620	246 722	513 844
	7 583 520	8 284 426	8 963 032

Syndicat des travailleurs de la construction du Québec (C.S.D.)

ANNEXE B - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	Budget 2017	Réel 2017	Réel 2016
	\$	\$	\$
B - CHARGES			
AFFILIATION			
Redevances générales	2 292 480	2 500 223	2 629 499
Redevances professionnelles	1 569 960	1 689 018	1 831 622
Fonds d'expertise	51 480	51 797	60 539
	3 913 920	4 241 038	4 521 660
RESSOURCES ADDITIONNELLES			
Entente de services pour personnel	2 035 300	1 989 943	2 400 959
Maintien syndical	45 000	46 414	50 519
Chantiers éloignés	10 000	345	7 265
Autres	15 000	35 439	32 136
	2 105 300	2 072 141	2 490 879
ASSEMBLÉES ET COMITÉS			
Réunion secteur construction	75 000	59 826	89 266
Bureau syndical	11 000	11 187	10 654
Conseil syndical	65 000	65 516	61 802
Comités spéciaux	2 000	503	-
	153 000	137 032	161 722
FONDS DE FORMATION			
Formation syndicale	50 000	2 081	20 171
Activité des intermédiaires	10 000	-	9 452
Autres	1 000	143	260
	61 000	2 224	29 883
ACTIVITÉS PROMOTIONNELLES			
Mérites divers métiers	2 000	1 085	2 000
Autres	500	500	-
	2 500	1 585	2 000

Syndicat des travailleurs de la construction du Québec (C.S.D.)

ANNEXE B - AUTRES RENSEIGNEMENTS (SUITE)	Budget	Réel	Réel
Pour l'exercice clos le 31 décembre	2017	2017	2016
	\$	\$	\$
B - CHARGES (suite)			
CAMPAGNE DE RECRUTEMENT			
Campagne d'adhésion syndicale	-	(3 371)	1 185 617
Activités de recrutement	45 000	17 403	24 000
Autres	1 000	-	-
	46 000	14 032	1 209 617
PUBLICATIONS			
La Nouvelle construction	-	-	25 427
La Nouvelle construction express	30 000	27 685	-
Publicité	1 000	-	-
Autres	5 000	-	-
	36 000	27 685	25 427
NÉGOCIATION COLLECTIVE			
Assemblée générales	120 000	-	-
Coalition syndicale	100 000	77 927	39 697
Conventions collectives	100 000	-	47 371
Autres	75 000	40 429	57 141
	395 000	118 356	144 209
ARTICLES PROMOTIONNELS			
Calendrier	2 010	2 009	4 478
Carnet syndical	26 320	47 184	62 064
Casques	50 000	77 189	67 763
Autres	68 000	26 598	88 839
Articles promotionnels régions	70 000	85 280	162 754
	216 330	238 260	385 898
VIE SYNDICALE RÉGIONALE			
Subside aux régions	268 800	280 176	292 256
Soutien aux régions	10 000	-	10 000
Autres	5 000	172	1 229
	283 800	280 348	303 485

Syndicat des travailleurs de la construction du Québec (C.S.D.)

ANNEXE B - AUTRES RENSEIGNEMENTS (SUITE)

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	Budget 2017	Réel 2017	Réel 2016
	\$	\$	\$
B - CHARGES (suite)			
ADMINISTRATION ET SOUTIEN			
Salaires et charges sociales	285 000	299 814	270 869
Séjours et déplacements	55 000	54 793	53 920
Dépenses hors barèmes	8 000	3 351	7 016
Dépréciation de comptes clients	-	4 936	-
Représentation et délégation	8 000	21 810	5 442
Abonnements	800	658	695
Frais bancaires	3 300	3 199	3 195
Fournitures de bureau et papeterie	30 000	28 338	28 765
Loyer St-Jérôme	13 400	14 191	13 122
Loyer St-Jean	4 700	4 572	4 609
Loyer Montréal	195 000	203 959	190 418
Assurances	2 000	2 198	1 692
Honoraires professionnels	20 000	12 406	21 225
Comité de vérification	600	-	751
Frais juridiques et experts médicaux	125 000	76 508	120 696
Programmation fournitures informatiques	50 000	10 481	55 219
Télécommunications	60 000	73 933	13 376
Prestation consécutive au décès	-	28 211	169 193
Dons et souscriptions	60 000	50 500	55 830
Téléphones portatifs (cellulaires)	13 000	14 105	15 794
Amortissement des immobilisations corporelles	5 000	6 994	6 287
Amortissement des actifs incorporels	75 000	130 485	81 870
Autres	-	1 182	5 235
	1 013 800	1 046 624	1 125 219
	8 226 650	8 179 325	10 399 999